

37.—Données statistiques sur l'aviation civile au Canada, 1924-1929—fin.

Données.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.
<b>Aéroports civils autorisés.</b>						
Total, tous aéroports.....	24	34 <sup>1</sup>	34	36	44	77
<b>Flotte aérienne licenciée<sup>2</sup>.</b>						
Aéroplanes à moteur simple.....	10	11	15	30	124	281
Aéroplanes à triple moteur.....	—	—	—	—	3	2
Aéroplanes à flotteur, simple moteur.....	1	1	—	16	100	119
Aéroplanes à chaloupe, simple moteur.....	20	26	28	21	33	37
Amphibies, à simple moteur.....	1	1	1	—	4	6
Tous aéroplanes.....	32	39	44	67	264	445
<b>Personnel aviateur licencié.</b>						
Pilotes, machines volantes.....	12	18	20	43	258	349
Pilotes-mécaniciens.....	19	18	18	29	70	96
Mécaniciens.....	170	55	65	74	130	212
Total, personnel licencié.....	201	91	103	148	458	657
Personnel, non licencié.....	33	32	43	59	8	150

<sup>1</sup> Les chiffres de 1925 comprennent 10 applications en suspens dont les honoraires sont payés.

<sup>2</sup> Ces chiffres font des doubles emplois puisqu'en plusieurs cas les ports servent à l'atterrissage et à l'amer-rissage des machines.

PARTIE VIII.—CANAUX.

Antérieurement à la période de construction des voies ferrées, qui commença au Canada vers le milieu du dix-neuvième siècle, les routes fluviales et lacustres, plus spécialement le St-Laurent, les Grands Lacs et l'Ottawa, constituaient les principales avenues de transport. Ces routes étaient coupées à certains points par des chutes et rapides nécessitant des portages. Les canaux du Canada furent construits pour éliminer les portages et les transbordements.

La première mention d'un canal au Canada se rapporte au canal de Lachine, commencé en 1700 par des colons français, mais ce ne fut qu'après la conquête du Canada par les Anglais que les routes d'eau furent améliorées; au commencement du dix-neuvième siècle, l'accroissement du commerce, tant intérieur qu'extérieur, et l'introduction de la navigation à vapeur appelèrent l'attention sur les canaux, lesquels devinrent bientôt les artères de la vie commerciale du pays, quoiqu'ils eussent été, à l'origine, destinés à faciliter les opérations militaires.

Section 1.—Réseau des canaux.

Ce réseau se compose de six canaux, exploités par l'État, faisant communiquer entre eux les lacs, les fleuves et les rivières navigables; ces canaux relient (1) Port Arthur ou Fort William à Montréal; (2) Montréal à la frontière internationale, près du lac Champlain; (3) Montréal à Ottawa; (4) Ottawa à Kingston et Perth; (5) Trenton, sur le lac Ontario, au lac Huron (inachevé) et (6) les lacs Bras d'Or, île du Cap Breton, à l'océan Atlantique. La longueur totale de ces canaux ne dépasse pas 117·2 milles, mais en ajoutant celles des cours d'eau qu'ils relient on obtient un réseau de voies navigables d'environ 1,594 milles.

L'Annuaire de 1926, pp. 636-639, donne une description détaillée des canaux. Les statistiques de leur longueur et de la dimension des écluses sont contenues dans le tableau 38 qui suit.